

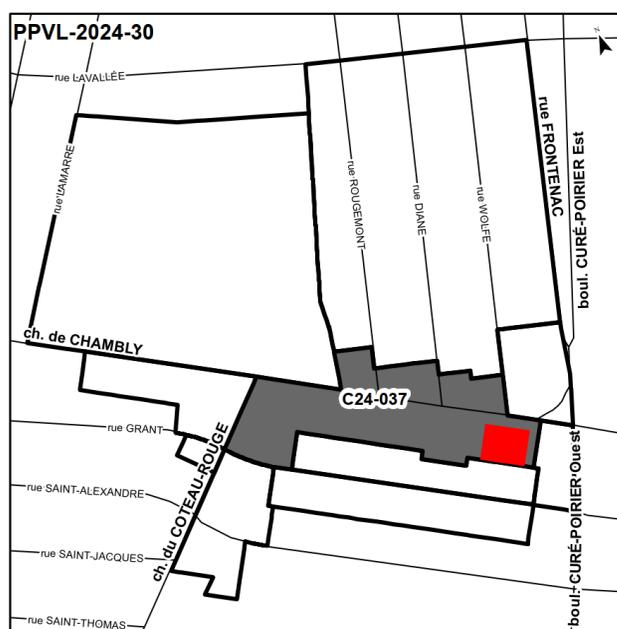
Avis de la tenue d'une assemblée publique de consultation

1. Lors de sa séance du 2 décembre 2024, le conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil a adopté le projet de règlement et les projets de résolution approuvant les projets particuliers décrits ci-après :

- *Projet particulier PPVL-2024-30 visant à permettre un bâtiment mixte de structure isolée situé aux 1796-1820-1834, chemin de Chambly (lots 3 221 520 et 3 221 519 (futur lot 6 630 175)) (district du Coteau-Rouge).*

La zone concernée C24-037 par ce projet particulier est indiquée en gris sur le croquis. L'adresse y est indiquée en rouge.

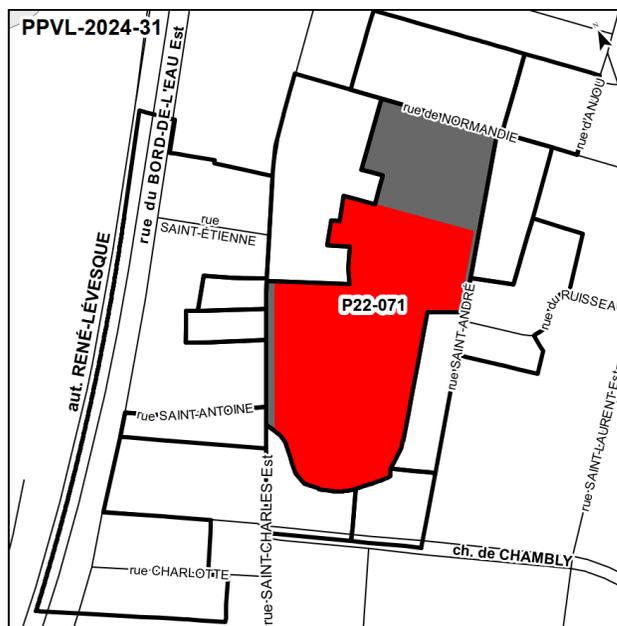
Toutes les dispositions de ce projet particulier sont susceptibles d'approbation référendaire.



- *Projet particulier PPVL-2024-31 visant à autoriser la subdivision du terrain aux 80-82, 86, 90 et 100, rue Saint-Charles Est et au 175, rue Saint-André (lot 2 006 762) (district de Saint-Charles).*

La zone concernée P22-071 par ce projet particulier est indiquée en gris sur le croquis. L'adresse y est indiquée en rouge.

Toutes les dispositions de ce projet particulier sont susceptibles d'approbation référendaire.



- *Projet de Règlement VL-2024-835 concernant le zonage incitatif.*

Les zones C31-082, C34-260, C36-186, C36-187, H32-070, H34-028, H34-029, H34-030, H34-093, H34-201, H34-202, H34-270, H34-277, H34-330, H34-331, H34-332, H34-340, H34-342, H34-343, H34-345, H34-346, H34-352, H34-366, H34-379, H35-061, H35-082, H35-087, H36-139, H36-200, H36-209, M31-081, M32-042, M32-049, M32-053, M32-060, M34-243, M34-250, M34-293, M34-321, M34-329, M34-333, M34-334, M34-338, M34-339, M34-341, M34-344, M34-347, M34-348, M34-349, M34-350, M34-351, M34-378, M35-021, M35-178, M36-045, M36-046, M36-047, M36-117, M36-144, M36-146, M36-147, M36-242 et M36-243 sont concernées par ce projet de règlement. Elles apparaissent sur la carte interactive accessible par le lien internet suivant : [carte interactive](#).

Toutes les dispositions de ce projet de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire.

2. Une assemblée publique de consultation à propos de ce projet de règlement et de ces projets de résolution aura lieu le 14 janvier 2025 à 19 h, dans la salle du conseil de l'arrondissement, 300, rue Saint-Charles Ouest, Longueuil.

3. Au cours de cette assemblée, celui par l'intermédiaire duquel elle est tenue, expliquera ce projet de règlement et ces projets de résolution approuvant les projets particuliers, et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

4. Une copie de ce projet de règlement peut être consultée à l'adresse suivante : www3.longueuil.quebec/fr/reglements-arrondissements et ces projets de résolution approuvant les projets particuliers à cette adresse : www3.longueuil.quebec/fr/projets-particuliers-arrondissements, ou en faisant une demande à greffe.vl@longueuil.quebec. Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 18 décembre 2024.

Véronica Mollica

Secrétaire du conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil